

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple, Un But, Une Foi

MINISTRE DU COMMERCE

CNUCED XII

DECLARATION DE MONSIEUR MAMADOU DIOP

MINISTRE DU COMMERCE

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, tout d'abord, exprimer, au nom de son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, toute ma gratitude aux Autorités ghanéennes pour la parfaite organisation de la Conférence et l'hospitalité qui a été réservée à moi-même et à la délégation qui m'accompagne depuis notre arrivée à Accra.

Notre fierté est d'autant plus grande que le Ghana, choisi pour abriter les présentes assises de la CNUCED, partage avec le Sénégal les mêmes idéaux de développement en tant que membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Je félicite le Bureau qui vient d'être installé et je suis convaincu que sous votre direction, Monsieur le Président, nos travaux vont connaître un franc succès.

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Le thème retenu pour la 12^{ème} CNUCED « ***enjeux du stade actuel de la mondialisation et perspective pour le développement*** » m'offre l'opportunité d'aborder les difficultés jusque là rencontrées par les pays en développement, en général, ceux d'Afrique en particulier pour s'intégrer dans le système commercial international et tirer profit de la mondialisation.

En effet, malgré des signes de reprise de la croissance économique, fruit d'efforts et de réformes douloureuses, l'Afrique demeure encore aujourd'hui largement à l'écart du processus de la mondialisation.

Avec une population estimée environ à près de 800 millions d'habitants, l'Afrique représente 1 % du PIB mondial (dont près de la moitié pour la seule Afrique du Sud).

De 12 % dans les années 80, la part de l'Afrique dans le commerce mondial est passée à moins de 2 % ces dernières années, Aujourd'hui elle a connu une légère hausse (3%) du fait notamment de l'accroissement des exportations des produits de base.

Concernant les investissements, notre Continent est également boudée par les investisseurs internationaux (1% du total est destiné à l'Afrique).

Cette situation est d'autant plus préoccupante que dans le même temps, le poids de l'Afrique dans la population mondiale s'est fortement accru, passant de 7,5 % à près de 10 % en 25 ans.

En dépit d'une croissance de l'activité d'environ 3 % en moyenne, le revenu moyen par habitant a reculé de près de 1 % par an. Trente quatre des quarante neuf Pays les Moins Avancés (PMA) recensés par les Nations Unies sont situés en Afrique.

Autant de chiffres qui, s'ils ne le justifient pas, expliquent dans une grande mesure la vague d'émigration clandestine vers les pays du Nord.

Le plus dramatique est que cette situation ne provient nullement d'une politique africaine de repli sur soi.

Depuis les années 80, l'Afrique a largement ouvert ses marchés, suivant les conseils bienveillants mais fermes des bailleurs de fonds et appliquant des politiques d'austérité et d'ajustement structurel qui avaient fini de plonger nos populations dans une paupérisation importante.

L'ouverture de nos marchés à l'économie mondiale qui devait nous intégrer dans le commerce mondial et permettre à l'Afrique de tirer pleinement profit de son dynamisme a paradoxalement eu pour effet de la marginaliser davantage du commerce international.

Sans justifier les difficultés d'insertion de l'Afrique au commerce mondial, un certain nombre de facteurs l'explique dans une grande mesure.

A l'exportation, les pays en développement sont confrontés à des barrières tarifaires et non tarifaires qui les empêchent de tirer profit des secteurs pour lesquels ils ont un fort avantage comparatif.

Parmi ces barrières tarifaires, on peut citer des droits de douane très élevés pour certains produits faisant appel à une main d'œuvre abondante comme les textiles, une progressivité des droits de douane pour les matières premières, particulièrement les produits agricoles et des

pics tarifaires dans certains secteurs.

Les barrières non tarifaires incluent, en ce qui les concerne, les restrictions quantitatives, les règles d'origine et les normes. Ces dernières sont d'autant plus complexes que les pays africains ne participent pas généralement à leur élaboration.

A cela s'ajoute le fait que les normes techniques et les mesures Sanitaires et phytosanitaires sont souvent introduites par les pays développés sur la base de leurs propres évaluations de risques qui sont plus strictes que celles reconnues par les organismes internationaux de normalisation

Nos pays, subissent également, dans leurs marchés, une concurrence déloyale des pays développés du fait de pratiques commerciales comme le dumping, les subventions à l'exportation et les mesures de soutien interne.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La situation est d'autant plus grave qu'à la crise financière internationale qui sévit actuellement, est venue s'ajouter une hausse sans précédent des prix du pétrole et des céréales à l'échelle mondiale.

En effet, en l'espace de deux mois, le prix du riz a augmenté globalement de 75% dans certains pays celui du blé a fait un bond de 120% en un an, selon la Banque Mondiale.

Cette situation a engendré, comme vous le savez, des tensions sociales dans certains pays qui, si elles ne sont pas maîtrisées, risquent de compromettre la paix et la stabilité à l'échelle mondiale.

Face à cette situation, je lance un appel pressant à la Communauté internationale qui doit faire preuve de solidarité pour permettre de relever les défis fixés à travers les Objectifs du Millénaire Pour le Développement (OMD), notamment, éliminer l'extrême pauvreté et la faim et créer un partenariat mondial pour le développement.

Présentement, des actions urgentes et efficaces doivent être menées avec l'appui des partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux pour juguler la flambée des prix du pétrole et des produits alimentaires (notamment, du riz et du blé) et permettre ainsi d'assurer un approvisionnement correct de nos populations victimes de la tension qui sévit actuellement sur le marché mondial.

Dans cette perspective, je me félicite de l'engagement pris récemment par la Banque Mondiale de mobiliser des ressources financières conséquentes pour aider les pays les plus pauvres à relever les défis posés par ce phénomène.

Cette initiative doit se traduire par un plan d'urgence à mettre en œuvre immédiatement pour permettre aux pays menacés et dont la majorité se situe en Afrique, d'assurer leur sécurité alimentaire.

La situation qui prévaut actuellement appelle l'impérieuse nécessité d'asseoir un environnement propice l'accroissement des capacités productives de nos pays afin de lutter contre les déséquilibres mondiaux qui font que l'immense majorité de la population de la planète vit dans la pauvreté sans espoir de s'en sortir.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Actuellement, les pays africains sont engagés dans différentes négociations commerciales tant au niveau régional que multilatéral dont les résultats auront un impact certain sur le devenir de nos populations.

Malheureusement, force est de constater que les négociations jusque là menées avec l'Union Européenne dans le cadre des Accords de Partenariat Economique (APE) de même celles qui se déroulent à l'OMC n'ont pas permis à nos pays d'avoir une claire visibilité de la prise en compte effective de leurs préoccupations de développement.

Concernant l'OMC, les pays membres ont intérêt à ce que le Programme de travail de Doha soit réalisé et que ses principaux objectifs soient atteints.

Dans cette perspective, les Ministres du Commerce des PMA de même que ceux de l'Union Africaine ont, à travers les Déclarations de Maseru et d'Addis-Abeba, réaffirmé leur engagement pour l'établissement d'un système commercial multilatéral, fondé sur des règles et qui prend en compte les préoccupations de développement de leurs pays.

Tout en réaffirmant notre disponibilité à œuvrer de façon constructive à la réalisation des objectifs de développement de l'agenda de Doha, je voudrais très brièvement rappeler que le Sénégal demande l'élimination des subventions internes et qui faussent le commerce au détriment des pays en développement et des PMA.

Concernant **l'initiative sectorielle coton**, le soutien des pays membres de la CNUCED en vue de l'adoption d'une solution urgente aux propositions soumises à l'OMC par les quatre pays co-auteurs, est fortement souhaité.

Notre pays se félicite de la décision prise d'exempter les PMA de toutes réductions tarifaires dans les négociations sur l'Agriculture et l'AMNA.

Le Sénégal demande enfin un soutien conséquent des pays membres de la CNUCED au **Cadre intégré Renforcé et à l'Aide au Commerce** qui visent respectivement l'amélioration des capacités d'offre des pays les moins avancés et le renforcement des capacités institutionnelles des pays en développement.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La 12^{ème} session de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement constitue un moment privilégié pour la Communauté internationale de franchir un pas significatif dans la recherche et surtout la mise en œuvre de solutions durables aux défis du sous-développement.

Le Sénégal attend de cette rencontre tenue en terre africaine, qu'elle soit sanctionnée par la formulation, par les Etats membres, d'engagements précis aptes à faire de la mondialisation, un processus qui bénéficie à tous les pays, particulièrement les plus faibles d'entre eux.

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que le respect de ces engagements fera des OMD une réalité tangible en 2015. Il y va de la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

D'Accra, nous devons repartir avec une nouvelle énergie et une commune volonté de prendre à bras le corps, les défis qui nous interpellent collectivement.

Je vous remercie de votre aimable attention.